

Tribunes parues dans le Côté Croissy n°105 (Décembre 2021-Janvier 2022)

Croissy écologique et solidaire

L'hypocrisie de la prise en compte du quotient familial

Un sujet qui nous tient à cœur : la prise en compte du quotient familial

Pour exemple, l'accueil du matin en périscolaire. Pour un foyer dont le revenu mensuel est de 1.500 €, le tarif est de 2,44 €. Pour un foyer dont le revenu mensuel est supérieur à 4.000 €, le tarif est 2,62€. Soit une différence de 18 centimes (environ 7%), pour un écart de revenus à minima de 2.500 € (environ 266%).

De même, la restauration municipale. Les tarifs vont de 4,10 € pour les revenus les plus faibles à 5,01€ pour les revenus les plus élevées, soit une différence de 90 centimes (environ 18%).

Le coût de la cantine et de l'accueil du matin et du soir pèse lourdement pour les familles aux revenus modestes.

L'application de ce pseudo quotient familial nous apparaît profondément injuste.

Par ailleurs, le CCAS n'est pas là pour compenser cette injustice. L'enquête menée alors est intrusive concernant les dépenses de la famille, et la plupart des familles pour lesquelles le coût des activités périscolaires est important ne bénéficient pas pour autant d'une prise en charge par le CCAS.

Cette façon de faire est indécente. Il faut un quotient familial plus juste qui propose enfin une esquisse de redistribution cohérente des revenus dans notre commune.

Les élus de la liste Croissy Écologique et Solidaire

Pour nous contacter : croissyecologiquesolidaire@laposte [dot] net www.facebook.com/CroissyEcoSol/

Ensemble vivre Croissy

Réconciliations

Alors que le fondateur d'Amazon veut emmener l'humanité dans l'espace et que le créateur de Facebook propose de nous immerger dans son « méta-univers », c'est heureusement dans notre ville que nos réalités quotidiennes restent bien ancrées. La défense de l'intérêt général y passe par un certain nombre de réconciliations actuellement en cours.

Réconciliation entre les moyens de déplacement individuels et collectifs, traditionnels et doux. Via la généralisation de la limitation de vitesse à 30 km/h, le partage de l'espace public entre piétons, cyclistes, et véhicules à moteur est plus fluide et moins risqué. La création de la piste cyclable sur le côté nord de l'Avenue de Verdun y participe aussi.

Réconciliation entre les formes de commerce : commerces de proximité, grande surface, vente en ligne sont complémentaires et les Croissillons ont le choix au moment de leurs achats.

Réconciliation enfin autour de la notion même de débat structuré et argumenté, bien différente de la formulation de slogans simplistes que l'on entend trop souvent. C'est par le débat, les échanges, l'écoute réciproque, que, petit à petit, l'intérêt collectif peut être défini. Cela peut prendre du temps, ne pas être simple, mais seule la recherche de compromis au service de l'intérêt collectif permet de rendre acceptables et légitimes les solutions finalement retenues et mises en application.

C'est sur ce message d'espoir de réconciliation que vos élus de la liste Ensemble Vivre Croissy vous souhaitent d'heureuses fêtes de fin d'année.

Philippe Gouron pour la liste « Ensemble Vivre Croissy »

Des élus LaREM engagés dans l'action depuis 18 mois

Une liste commune a été élaborée avec le Maire sortant pour les élections municipales.

Notre volonté était de mettre en avant nos idées pour faire progresser Croissy :

Préservation de l'esprit village

Transition écologique mettant Croissy à l'avant-garde

Sécurité de proximité

Actions sociales plus larges, pour les jeunes

Associations écoutées

Projets réellement « participatifs »

Exemples d'actions :

Budget 2021, Charte de l'urbanisme, Comité de l'arbre ;

Association des commerçants et dynamisation de l'offre de commerces ;

Accompagnement des commerçants et restaurateurs dans la crise ;

CCAS.

Les élus LaREM ont cependant été placés dans l'opposition par le Maire.

Le Maire a décidé de façon unilatérale de mettre fin aux délégations de 2 élus LaREM. Cette décision injuste, motivée par des considérations politiques, constitue un non-respect du vote des électeurs.

Fidèles à nos valeurs, comptez sur vos élus LaREM et son Comité local pour conserver une attitude constructive. Nous approuverons les projets répondant à l'intérêt général et apporterons notre façon de faire pour renouveler la démocratie locale.

Croissy, c'est vous !

Groupe des élus La République En Marche

Pour nous contacter :

lremcroissy@gmail [dot] com

<https://en-marche.fr/comites/en-marche-croissy-sur-seine>

Date :

01 décembre 2021